

ETRE MONITEUR DE VOILE, ETRE PILOTE DE BATEAU MOTEUR ?

La distanciation de l'action entre le moniteur et son activité, ou l'impasse de l'encadrement de la voile à long terme.

L'activité voile est une magnifique activité, activité complexe qui présente des contraintes d'encadrement spécifiques à cette pratique sportive.

Depuis de nombreuses années, l'encadrant voile a été placé volontairement et systématiquement dans un support nautique qui n'est pas celui qu'il encadre. L'utilisation du bateau moteur pour encadrer s'est d'abord faite pour des raisons de facilité, de rapidité d'intervention et surtout de sécurité, à tel point que l'appellation du bateau moteur en elle-même a évolué vers le jargon de « sécu ».

Ce positionnement fut un choix que 90% des structures, organismes de formation, associations, fédération ont validé et intégré. Seuls l'UCPA et les Glénan¹ ainsi que quelques rares clubs FFV, ont fait le choix de laisser si possible leur moniteur en activité sur le support voile. De nos jours, peu nombreux sont les sites d'activité voile où le moniteur se retrouve en « activité » voile avec son groupe.

Aujourd'hui plusieurs éléments et indicateurs poussent à remettre en question ce choix et ce positionnement. La question peut paraître futile et pourtant elle engage l'avenir d'une profession et d'une activité.

Afin de bien comprendre les conséquences du positionnement du moniteur de voile dans un bateau moteur, plusieurs éclairages peuvent être portés ;

- un regard physique, « ou est le moniteur ? »;
- un regard « sur la facilité de l'usage du moteur »
- un regard « environnemental »
- un regard « sur la sécurité »

1° La séparation physique du moniteur et de son élève. Plaçons-nous un instant dans une autre activité : le ski. Imaginons qu'au cours des années 60/70 lors du grand boum des sports d'hiver, le choix eut été fait de placer le moniteur de ski en moto des neiges pour des raisons de sécurité. Avec beaucoup d'imagination cette situation est peu crédible.

En voile pourtant, le moniteur se positionne volontairement dans un engin motorisé. Son action pédagogique se situe donc « à distance » de l'élève, il ne partage pas directement une activité, il la sécurise.

Cette distanciation physique a plusieurs conséquences, la première concerne la perte de pratique personnelle du moniteur. Placé dans la sécu, le moniteur ne pratique plus la voile dans son temps d'activité professionnelle, et très vite cette absence de pratique professionnelle gagne aussi le temps personnel pour finalement arriver au constat fait de nombreuses fois : les moniteurs de voile ont une pratique personnelle de la voile qui va en diminuant ou qui souvent n'existe plus. Globalement ce constat vient surenchérir sur le faible niveau technique des moniteurs à la fin de leur formation, et participe d'une perte de « culture technique » du milieu de la voile.

¹ Structures qui n'ont pas comme objectif la pratique de la compétition, ce qui simplifie sans doute les contraintes de sécurisation de la pratique.

Aujourd'hui il est de plus en plus surprenant de voir combien les cadres permanents des centres nautiques se sont éloignés à titre personnel de la pratique voile. Ce constat n'est pas le même dans les autres activités nautiques comme par exemple le surf, le kayak, le kite surf ou les moniteurs, même anciens, continuent souvent à pratiquer à titre individuel.

En résumé, cette distance physique du moniteur de voile, de part sa situation dans une « sécu » à moteur, génère :

- ✓ une absence puis perte de pratique personnelle du moniteur de voile
- ✓ une baisse de niveau technique
- ✓ une incapacité progressive à partager l'activité avec l'élève, une absence de confrontation entre le moniteur et son élève, confrontation pourtant source d'émulation pour les adolescents²

2° La facilité du bateau moteur et la perte d'anticipation et de préparation.

Progressivement les démarches pédagogiques développées pour enseigner l'activité voile ont totalement intégré la « sécu » comme un élément constitutif incontournable dans la mise en place de l'activité³. Rares sont les moniteurs (hors supports habitables) qui mettent œuvre un enseignement sans bateau moteur. Cette facilité présente beaucoup d'avantages ; rapidité de mise en œuvre, rapidité d'intervention, mobilité pour être partout présent... Pourtant ce positionnement systématique a aussi des conséquences négatives.

La posture du cadre en est la première affectée. Même si ce constat peut sembler être une généralisation facile, force est de reconnaître que très rapidement le moniteur peut se retrouver dans une position « inactive », plutôt qu' « active » ou bien même « pro active ».

La facilité d'intervention liée à l'utilisation de la sécu à moteur va permettre toute « réchappe ». De fait, le besoin d'anticiper sur les phénomènes environnementaux, une bascule de vent, un changement de courant, est moins prégnant. Finalement l'utilisation de la « sécu » va, là aussi progressivement participer à une perte de culture, de curiosité ou d'anticipation qui nuit à la profondeur de l'action du moniteur de voile.

La facilité du moteur permet au moniteur d'être moins anticipateur et donc progressivement d'abandonner une perception fine de l'activité.

En résumé, la « motorisation » de l'activité génère :

- ✓ un moniteur dont la posture est moins active (ou n'est peut être plus assez active...) dans le cœur de l'activité,
- ✓ une diminution d'un sens d'anticipation, d'adaptation du moniteur voile,
- ✓ une perte de culture de l'activité voile.

3° L'image du moniteur, la nuisance et l'empreinte écologique de son activité.

En portant l'éclairage sur la demande d'activité voile, les attentes du public ont au cours des dernières années beaucoup évoluées. D'une demande de pratique perçue comme « technique » support pour la rencontre d'autres personnes, la demande s'est renforcée vers des activités plus intégrées, des activités support d'une découverte d'un autre milieu, support d'une aventure, l'acquisition de nouvelles connaissances, la création de nouveaux liens.

Pourtant, le moniteur de voile, lui reste dans sa « sécu à moteur ». Si le discours a changé, si l'utilisation des termes de développement durable et protection de l'environnement font souvent partie du discours du moniteur de voile, sa posture professionnelle finalement ne

² Il faut noter que cette absence de confrontation revêt une importance particulière et participe peut être de la relative difficulté qu'il y a en voile à garder les adolescents.

³ Il suffit de parcourir les très bonnes publications de la FFV et de simplement regarder les photos utilisées : à de rares exceptions prêt, le moniteur en activité sur l'eau est toujours placé dans une embarcation à moteur.

semble pas avoir intégré le besoin de découverte du milieu, le besoin d'aventure et de dépaysement, la demande de développement des sens et de liens (en fait il enfume et il est physiquement distant dans une autre embarcation).

Le constat est sévère : de par sa posture dans un bateau moteur, le moniteur de voile ne fait pas (ne fait plus ?) rêver, au contraire du moniteur de kite, ou de surf qui eux sont, soit en situation de pratiquants actifs de l'activité, soit proche de l'activité. Le moniteur de voile est donc dans une situation critique qui n'est pas en adéquation avec la demande de certains publics.

En résumé, l'usage systématique du moteur par le moniteur de voile génère :

- ✓ une image de « pollueur qui fait de la fumée » (pour le client ou l'adhérent)
- ✓ une situation en porte à faux entre l'image que le moniteur voudrait donner de son activité, et son activité réelle,
- ✓ un moniteur de voile qui ne fait plus rêver

4° L'obligation de sécurisation de la pratique, un argument discutable, une mise en œuvre sans doute à revisiter. L'utilisation d'un bateau moteur pour enseigner l'activité voile est aujourd'hui incontournable... pour des raisons de sécurité. Pourtant, un rapide regard sur les autres activités sportives de nature non motorisées, laisse le moniteur de voile bien seul dans cette situation, cela est sans doute dû à la spécificité et à la complexité de l'activité voile. D'autres activités sportives plus dangereuses, sans doute moins anciennes, n'ont pas choisies d'utiliser un support motorisé pour sécuriser leur pratique.

Peuvent nous faire réfléchir, le vol libre, le deltaplane, le canyoning, le kayak... et bien d'autres.

L'antériorité historique de l'activité voile sur beaucoup d'autres activités sportives, fait qu'à l'époque du « grand développement » de la voile, le bateau moteur ne présentait en apparence que des avantages dans la mise en œuvre et la sécurisation de la pratique. Ce mode de fonctionnement est aujourd'hui dans les gênes du moniteur de voile.

En imaginant que la question de la sécurisation de l'activité soit réglée, enlever l'outil « sécu », c'est aujourd'hui mettre en grande difficulté une grande partie des moniteurs de voile dans leur intervention pédagogique.

Finalement sur des prétextes « sécuritaires », peu de recherches ont été effectuées pour réfléchir à une mise en œuvre de la sécurité et de l'enseignement de la voile qui permette d'éviter le moteur.

Certains centres nautiques continuent cependant à innover et cherchent à replacer le moniteur avec ses élèves dans un support vélique. Ainsi, l'été la mise en place d'une « Sécu G », couvrant trois ou quatre flottes de différents supports encadrées par différents moniteurs, est testée par quelques centres nautiques avec des résultats certains. Ces expériences sont néanmoins peu nombreuses et pas assez partagées.

Dans un autre registre, il faut noter que les évaluations des différentes qualifications en voile, quelles soient fédérales ou d'état ne se font plus qu'en bateau moteur (à 90%) pour des raisons (ou prétextes ?) de sécurité. A tel point qu'il est même devenu impossible pour certains jurys d'imaginer évaluer un futur moniteur sans le positionner dans un bateau moteur.

Avec la rénovation des qualifications voile⁴ et le nouveau permis mer, toujours accessible aux personnes de 16 ans, le risque est grand de voir perdurer la mise en situation « motorisée » des jeunes qui se destinent à l'encadrement de l'activité. Là encore, cette situation (qui peut être évitée) participerait à la perte accélérée de culture « voile »

En résumé, le choix systématique du semi rigide pour assurer la sécurité et l'enseignement de la voile a pour conséquence :

- ✓ une confusion du rôle qu'a le moniteur de voile, entre sa mission d'enseignement et sa mission de sécurisation
- ✓ confusion qui engendre à nouveau une perte de culture de l'activité

Mis bout à bout et de manière volontairement critique, les constats suivants peuvent être posés:

- le moniteur de voile est séparé de son public, de ses élèves, de ses clients
- il est source de nuisance directe pour certains clients, stagiaires
- il ne développe plus de culture propre et personnelle de l'activité, il la motorise ! La facilité du moteur lui permet de devenir moins anticipateur et donc d'abandonner le développement d'une culture fine de l'activité.
- une posture ni active, ni pro active, mais une posture inactive dans la discipline sportive
- une distance physique qui se traduit par une distance de la pratique, le moniteur ne pratique plus ou de moins en moins.
- de plus en plus, il existe un décalage entre le métier rêvé et le métier réel. Je rêve de bateaux à voile, de croisière et mon métier me met sur un bateau moteur.
- en tant que moniteur, souvent mon équipement ne me permet pas de pratiquer (équipement de moniteur en bateau moteur),
- lorsque mon enseignement est évalué il est évalué depuis un bateau moteur.

La conséquence :

Une perte de sens et de culture au sein de l'activité voile alors que l'activité est l'une des plus complexes et des plus intéressantes à enseigner.

En guise de conclusion :

Le futur n'est sans doute pas aussi noir et il est évident que de nouveaux moniteurs apporteront du sang neuf. De plus, la nouvelle démarche d'enseignement de la voile incite à la mise en place de situations dans lesquelles les moniteurs agissent depuis un support vélique. Néanmoins les risques sont grands de voir une filière d'encadrement perdre le sens de l'activité, aussi de nouvelles modalités d'organisation de l'activité, de la mise en œuvre de son enseignement et de sa sécurisation doivent être partagées ou imaginées par l'ensemble des acteurs afin de repositionner le moniteur de voile sur un bateau à voile !

*François BEAUCHARD
Directeur Adjoint, mission formation recherche
Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques*

⁴ Aide Moniteur de Voile, animateur de club FFV, entraîneur FFV